



DEPARTEMENT DE L'AIN  
COMMUNE DE BRESSE VALLONS

Accusé de réception en préfecture  
001-200086965-20250703-D2025\_07\_06-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2025  
Date de réception préfecture : 10/07/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 3 juillet 2025**

**Délibération n° 2025-07-06**

L'an deux mille vingt-cinq et le trois juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Bresse Vallons, dûment convoqué, s'est réuni à l'ESCALE, située sur la Commune déléguée de Cras-sur-Reyssouze. La séance est ouverte sous la présidence de Mme Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Maire de Bresse Vallons.

**Date de la convocation** : 25 juin 2025.

**Présents** : Mmes Virginie GRIGNOLA-BERNARD, Christelle VIVERGE ; MM. Philippe BEREZIAT, Jean-Pierre PICHOD, Gilles PERDRIX, Pascal RAFFIN ; Mmes Laurence MAITREPIERRE, Claire DOUCET ; M. Guillaume RIGOLLET ; Mmes Anne-Laure BONNAIRE, Aurélie DENIAU, Marie-Eve SOUPE, Julie SUBTIL.

**Excusés ayant donné procuration** :

Sébastien JEANSON donne procuration à Christelle VIVERGE,  
Régine LOSSEROY donne procuration à Claire DOUCET,  
Pierre MICHELARD donne procuration à Virginie GRIGNOLA-BERNARD,  
Isabelle MOREL donne procuration à Gilles PERDRIX,  
Alain MOTTET donne procuration à Philippe BEREZIAT.

**Absent excusé** : M. Raphaël BERNARD.

**Secrétaire de séance** : Gilles PERDRIX.

**Nombre de membres** : en exercice : 19 - Présents : 13 - Représentés : 5 - Votants : 18.

**OBJET** – Marché public – Attribution du marché public pour la Mission de Maitrise d'œuvre pour l'Aménagement des espaces extérieurs de l'Ecrin – Etrez – Bresse Vallons

Monsieur BEREZIAT, adjoint au Maire en charge des travaux et patrimoine et à l'économie, rappelle la première mission de maîtrise d'œuvre, acceptée par délibération 2024-04-09 du 04 Avril 2024, qui a permis d'aboutir à la présentation d'une esquisse pour finaliser l'aménagement des espaces extérieurs de l'ECRIN situé sur la commune déléguée d'Etrez.

Vu le code de la commande publique ;

Considérant la consultation par Avis d'Appel Public à Concurrence lancé le 28 Avril 2025 sous la forme d'une procédure adaptée pour une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces extérieurs de l'ECRIN sur la commune déléguée d'Etrez, avec date limite de remise des offres au 27 mai 2025 à 12 h 00.

Considérant l'analyse des offres présentée lors de la commission MAPA du 11 juin 2025,

Considérant que l'offre présentée par la société GROUPEMENT E.I. Claudio CUCCHIA Architecte - PURE - BETEC Structures dans le cadre de la procédure adaptée s'est révélée la seule recevable et économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement fixés par le règlement de la consultation,

Considérant la proposition de la commission MAPA (marché à procédure adaptée) en date du 11 Juin 2025, portant proposition d'attribution dudit marché public au profit de la société GROUPEMENT E.I. Claudio CUCCHIA Architecte - PURE - BETEC Structures,

Considérant les crédits inscrits au budget de la commune pour l'exercice en cours,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :  
Pour : 16 - Contre : 0 - Abstentions : 2  
UNANIMITE des suffrages exprimés

- ✚ **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des espaces extérieurs de l'ECRIN sur la commune déléguée d'Etrez, commune de Bresse Vallons à la société GROUPEMENT E.I. Claudio CUCCHIA Architecte - PURE - BETEC Structures pour un montant de 28 140 € HT ;
- ✚ **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions et à signer tous les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Virginie GRIGNOLA-BERNARD

